VILLAGE DE Durance

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures précises, le Conseil Municipal de la Commune de Durance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DA DALT, Maire.

Etaient Présents : : Mesdames et Messieurs BONNE Lisa, BOYER Elodie, BOUYSSOU Philippe, DA DALT Sylvain, DAUDE LAGRAVE Patrick, DUPRET-BOUYSSOU Delphine, LESCOUT Patrice, MENTREAU Naïs, SANGALLI Michèle, SUAREZ Léo.

Absents : HARRAULT Emmanuel

Secrétaire de séance : SUAREZ Léo

Date de la convocation : 14 avril 2026

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

A – Point travaux Ecole et Salle des fêtes

École

Michèle SANGALLI présente les travaux à réaliser prochainement et ceux réalisés.

- Au niveau des anciennes toilettes, le grillage a été retendu.
- Les lucarnes côté sud ont été hermétiquement fermées par Thomas ;
- Thomas a également désherbé le long du mur de la classe.
- Durant l'été, une table en bois située à l'extérieur devra être remise en état.
- L'ancien portail route de Barbaste, sera déposé par Thomas et sera remplacé par un grillage en continuité de l'actuel.
- Ancien panneau d'affichage en bois déposé par Thomas
- La pompe à chaleur a été remplacée comme prévu, suite à la tempête Nils.

Salle des fêtes

- Les travaux de peinture ont été réalisés pendant les vacances, conformément à ce qui était prévu après le sinistre dû aux dégâts des eaux survenus en janvier dernier.
- Fanny souhaite organiser les repas des enfants à l'extérieur, derrière la salle des fêtes.
- Delphine DUPRET BOUYSSOU et Philippe BOUYSSOU se sont occupés de l'achat de 3 tables pliantes et 4 bancs pliants. Il reste à trouver 2 bancs pliants supplémentaires.
- Il est proposé d'installer une toile d'ombrage ; Thomas se chargera de poser deux poteaux pour permettre sa fixation afin que les enfants puissent être protégés du soleil.

B - Rencontre avec CAUE47

Projet d'aménagement des places de la salle des fêtes, de l'église et de la rue Du Porche

Le 13 avril, Monsieur le Maire et Michèle Sangalli ont rencontré le CAUE 47. Seule Mme Lucie CHARLES conseillère paysagiste était présente, M Pascal DELPRAT architecte directeur étant indisponible.

Le Maire a présenté le projet d'aménagement concernant les places de la salle des fêtes, de l'église et la rue du Porche. Les objectifs sont :

- Créer des espaces verts,
- Développer des zones piétonnes,
- Remettre en valeur l'ancien puits,
- Aménager des espaces de stationnement au niveau de la rue du Porche et des places.

La paysagiste va étudier le projet. D'anciennes photos de Durance lui ont été transmises pour l'aider dans sa réflexion. Une nouvelle rencontre est prévue fin juin, à l'issue de laquelle une esquisse nous sera proposée.

Monsieur le Maire et Mme SANGALLI ont exprimé une impression positive à l'issue de cette rencontre.

Madame MENTREAU Naïs évoque également l'exemple de trottoirs fleuris par les habitants (type jardins partagés), encadrés par un cahier des charges afin d'éviter les débordements.

Un prochain rendez-vous est prévu au mois de juin.

C Formation INTRAMUROS et réunion des associations

Lors du précédent conseil municipal, Michèle SANGALLI avait indiqué que les associations souhaitaient être formées à l'utilisation de l'application IntraMuros .

Monsieur De Malet François-Xavier, créateur de la plateforme a proposé d'assurer une formation gratuite à destination des associations.

Cette formation se tiendra le vendredi 24 avril à 17h30 à la salle des fêtes.

Elle sera suivie d'une réunion à 18H30 rassemblant l'ensemble des associations et des élus ayant pour objectif d'organiser et coordonner les différentes manifestations.

Les élus sont également invités à assister à la formation ainsi qu'à la réunion.

D Eclairage terrain de pétanque

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur SUAREZ Léo afin de présenter le projet.

En partenariat avec l'association des Écureuils Durançais, il est envisagé d'investir dans l'éclairage du terrain de pétanque situé au fond du site, afin de permettre son utilisation lors des concours et des soirées estivales.

Deux devis ont été présentés :

- Le premier, établi par Monsieur CASSE, concerne la mise en place de l'électricité pour un montant de **829,20 €**.
- Le second, proposé par la société Electric 47, porte sur l'installation de trois mâts et de deux projecteurs, pour un montant total de **3 760,02 €**.

Il est précisé que l'association prendrait en charge la réalisation de la tranchée. Par ailleurs, une demande de subvention sera déposée par celle-ci auprès de la Communauté de communes.

Dans ces conditions, le conseil municipal décide de différer sa décision et d'attendre la notification du montant de la subvention avant de s'engager dans la réalisation des travaux.

E La Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire informe les nouveaux élus qu'à chaque début de mandat, une liste de 24 personnes doit être proposée à l'administration fiscale locale en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Monsieur le Maire présente ensuite aux membres du conseil municipal la liste des 24 personnes proposées.

Titulaires :	***Suppléant***
COSCULLUELA Stéphane	CHAPPUT André
BARDET Annick	RIDARD Alain
BARDET Daniel	BUSSON Olivier
BETUING Baptiste	PIARD Anelyse
DIFFER Boris	JULLIEN Bruno
CAVILLAC Damien	DARTIAL Jacques
LOZANO Jean-Michel	FOURTEAU Jean Pierre
DULOUBE Robert	DA DALT Marjory
LOZANO Régine	PABIS Florian
CAUX Dominique	LUCAZEAU Chantal
DE MALET Bertrand	DALLET Yves
BETUING Jerome	LETELLIER Hugues

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette liste et autorise Monsieur le Maire à la transmettre à l'administration fiscale.

F Délégation EAU 47

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une erreur s'était glissée lors de la précédente délibération concernant la désignation des représentants au sein du syndicat EAUX 47. En effet, il avait été initialement voté la nomination de deux titulaires et d'un suppléant, alors que la réglementation prévoit la désignation d'un titulaire et d'un suppléant.

Suite à cette information, et après nouvelle délibération, le conseil municipal décide de désigner :

- Monsieur DA DALT Sylvain en qualité de titulaire ;
- Monsieur BOUYSSOU Philippe en qualité de suppléant

Questions diverses

Cérémonie du 08 mai

L'organisation de la cérémonie du 8 mai est définie comme suit :

- 11 h 15 : rassemblement de l'ensemble des participants à la salle des fêtes ;
- 11 h 30 : cérémonie devant le monument aux morts ;
- 12 h 00 : vin d'honneur au terrain de pétanque (ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Servitude Laux

Monsieur le Maire rappelle qu'une servitude était en cours d'établissement entre la commune et Madame LAUX concernant la traversée du chemin de l'Avance permettant d'accéder à la maison des associations, de la zone de trie, du terrain de tennis et rugby.

Il informe le conseil municipal que cette servitude a été signée le 13 avril dernier chez Maître LAGIER. La parcelle concernée est désormais clairement délimitée.

Isidra absente le 04 mai 2026

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'absence d'Isidra prévue le 4 mai prochain pour raisons personnelles, mais sera de retour pour la garderie du soir.

Il précise que celle-ci assure habituellement la garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 45, la surveillance des enfants durant le repas à la cantine, ainsi que la garderie de 12h15 à 13 h 45.

Afin d'assurer la continuité du service, il est demandé qu'un élu puisse se rendre disponible pour son remplacement. Madame Lisa BONNE se propose pour assurer ces missions.

Election communauté des communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a assisté à l'élection du Président de la communauté de communes.

Il indique que M GIRARDI Raymond a été élu face à Monsieur DUPUY Aymerick.

Il indique aussi avoir été élu pour représenter la commune au Bureau communautaire.

Permis de construire

Monsieur le Maire indique que, jusqu'à présent, les Déclarations d'Achèvement de Travaux étaient délivrées et signées sans vérification systématique sur site une fois les travaux terminés.

Il propose désormais la mise en place d'une commission chargée de se rendre sur place afin de vérifier la conformité des travaux avec les déclarations effectuées, avant toute validation.

Pour assurer cette mission, il est proposé de désigner trois membres. Le conseil municipal retient les candidatures de :

- Monsieur SUAREZ Léo ;
- Madame MENTREAU Naïs ;
- Monsieur LESCOUT Patrice.

Facture société VULPIANI – sécurité des fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de la société VULPIANI, prestataire chargé de la sécurité lors des fêtes de 2025.

Il rappelle que cette facture n'avait pas été réglée en raison d'incidents survenus lors de la manifestation. Toutefois, la société a proposé un geste commercial en réduisant le montant de la facture à **1 152 € TTC**, au lieu de **1 988 € TTC**.

Malgré une prestation jugée insatisfaisante, le conseil municipal décide d'approuver le règlement de cette facture au montant révisé.

Distributeur réfrigéré

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir rencontré Monsieur PREVITALI.

Celui-ci indique que son épouse Mme LAMON Marjorie, charcutière, a récemment créé une activité à base de produits de porc et propose la mise en place d'un distributeur réfrigéré composé de 42 casiers, destiné à la vente de ses produits aux habitants de la commune.

Il est également proposé de réserver quelques casiers à des maraîchers locaux afin de favoriser la distribution de produits frais et locaux. Mme LAMON Marjorie propose par ailleurs de prendre en charge les coûts liés à l'installation électrique ainsi que la consommation d'électricité.

L'emplacement envisagé pour ce distributeur serait situé au lavoir, à côté du distributeur de l'armoire aux livres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la mise en place d'une convention comme celle faite avec la boulangerie L'Ecrin des blés.

Présence du pizzaiolo sur la commune

Madame BONNE Lisa s'interroge sur l'absence du pizzaiolo les mercredis soir.

Monsieur le Maire explique que Monsieur HORCAJO a indiqué qu'il ne ferait qu'un passage.

Il a donc été convenu que son intervention serait désormais maintenue uniquement sur la commune de Durance, les dimanches soir.

Cimetière – jardins des souvenirs

Monsieur LESCOUT Patrice interroge le conseil municipal sur la possibilité de végétaliser une zone en friche située au niveau du cimetière, notamment par la plantation de quelques feuillus.

Toutefois, le terrain étant particulièrement sec, il est proposé de procéder à des essais en plantant un ou deux arbres afin d'évaluer leur reprise.

Concernant le jardin du souvenir, Madame SANGALLI Michèle propose l'installation de deux grosses pierres de Vianne ainsi que la mise en place d'un banc. Une haie a également été plantée à l'automne.

Par ailleurs, un panneau d'affichage sera installé à l'entrée du cimetière, pour y afficher le plan du site ainsi que diverses informations utiles.

Gestion des animaux errants et recensement

Madame BOYER Élodie demande s'il serait possible de disposer d'équipements permettant de capturer des animaux sauvages ou errants, suite aux difficultés rencontrées pour récupérer un chaton chez un particulier.

Madame MENTREAU Naïs propose l'acquisition d'une cage de capture ainsi que d'une grande paire de gants de protection. Ce matériel serait stocké à l'atelier municipal.

Monsieur le Maire précise que, lorsqu'il est impossible de capturer un chien, un chat ou tout autre animal sur la voie publique ou aux abords, il convient de faire appel aux services de secours, notamment les pompiers, qui peuvent intervenir en renfort.

La séance est levée à 20 heures.

